

Communiqué

Lutter contre la pédophilie, un défi pour tous

Le pape François vient de publier une lettre au Peuple de Dieu dans laquelle il exhorte les fidèles à prier, jeûner et demander pardon pour les victimes d'actes pédophiles commis par des prêtres, des religieux ou des laïcs en responsabilité en Église, et « à redoubler d'efforts pour éradiquer cette culture de mort ». Il me semble important de redire ce que depuis plusieurs années notre Église diocésaine met en œuvre pour soutenir les victimes de ces actes et empêcher qu'ils ne se reproduisent notamment par la formation des personnes en responsabilité auprès des jeunes :

- La première chose est de permettre aux victimes de s'exprimer, même pour des faits anciens. Les personnes peuvent se manifester en m'écrivant ou en laissant un message sur le site : <https://luttercontrelapedophilie.catholique.fr>. Une cellule d'écoute des victimes a été mise en place en Bretagne avec des médecins et des magistrats.

- Nous mettons tout en œuvre pour faire la vérité sur les abus commis, les reconnaître et demander pardon aux victimes. Comme l'écrit le pape François : « Aujourd'hui nous avons à relever le défi en tant que peuple de Dieu d'assumer la douleur de nos frères blessés dans leur chair et dans leur esprit ».

- Un signalement est transmis au Procureur de la République afin qu'une enquête soit diligentée. En attendant qu'elle aboutisse, l'auteur présumé est écarté du Ministère ou de sa responsabilité s'il s'agit d'un laïc.

- Un signalement est transmis ensuite à Rome. Lorsque les faits sont avérés et que la justice civile s'est prononcée, les instances d'Église prennent alors les sanctions canoniques qui s'imposent selon les cas (interdiction définitive d'exercer le ministère, etc.).

Je tiens à dire qu'il est terrible pour l'Église tout entière que les agissements scandaleux de quelques-uns fassent retomber la suspicion sur l'ensemble des prêtres. Il faut cesser d'associer ces perversions avec le célibat consacré, sachant que plus de 90% des cas de pédophilie sont commis dans le cadre familial ! L'immense majorité des prêtres vivent leur ministère avec un total dévouement et une générosité admirable, fidèles à leur engagement au célibat comme don total de leur vie pour répondre à l'appel que le Seigneur leur a adressé.

✠ Mgr Laurent Dognin
Évêque de Quimper et de Léon